**ARRETE**

**PORTANT ADMISSION A LA RETRAITE POUR INVALIDITE**

**DE M..................................... GRADE .............................**

**(Agent affilié à la CNRACL)**

L’Autorité Territoriale de ..................................,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la Loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites ;

Vu le Décret n° 2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales ;

Vu la lettre en date du …… par laquelle M ……… sollicite son admission à la retraite à compter du ……,

*OU*

Considérant que M ……… a épuisé ses droits à congé maladie et qu’il *(elle)* est reconnu*(e)* définitivement inapte à l’exercice de ses fonctions,

Vu le procès-verbal en date du …… établi par la Commission de RéformeOU par le Comité Médical *(si plus de 112 trimestres liquidables, en 2022 : procédure simplifiée)*,

Vu l’avis favorable de la CNRACL à la radiation des cadres pour invalidité à compter du ……,

Considérant que M ……… est affilié*(e)* à la CNRACL sous le numéro ……,

ARRETE

ARTICLE 1 : M ………, né*(e)* le ……, *(grade)* ……, est admis*(e)* à la retraite pour invalidité à compter du ……,

**Article 2 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à Mr le Préfet,(ou sous-Préfet), à Mr le Receveur Municipal, à Mr le Président du centre de gestion.

 Fait à...............................,

 Le Maire (ou le Président)

Le Maire *(ou le Président)*,

* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
* informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l’application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :